

JOB DESCRIPTION / DESCRIPTION D'EMPLOI RÉF #415

Job Title / Designation de l'emploi CHAUFFEUR	Salary Group Groupe 4	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Organizational Component / Service TÉLÉVISION FRANÇAISE			
Function / Fonction Chargé de conduire tout type de véhicule, à l'exception des camions remorques afin de transporter les équipements techniques et scéniques, la marchandise, le personnel et tout autre élément nécessaire à la production ou aux opérations, ainsi que d'exécuter des tâches de soutien sur les lieux de production ou autres.			
Description of Duties / Description des tâches <ol style="list-style-type: none"> 1. Conduit tout type de véhicule, à l'exception des camions remorques, afin de transporter les équipements techniques et scéniques, la marchandise, le personnel et tout autre élément nécessaire à la production ou aux opérations. Doit se conformer à toutes les exigences et réglementations pertinentes en vigueur, en fonction du permis exigé, selon les provinces ou pays. 2. Inspecte, à chaque sortie, tout véhicule moteur et plus particulièrement les véhicules de plus de 3000kg; note et rapporte les déficiences mineures et majeures, conformément aux réglementations en vigueur de la Société de l'assurance l'automobile du Québec (SAAQ) ou toute autre réglementation pertinente, selon les provinces ou pays. 3. Charge, décharge et transporte les différents éléments de décor, équipements techniques et d'effets spéciaux, meubles, accessoires, animaux et tout autre élément nécessaire à la production ou aux opérations. 4. Transporte le personnel sur les lieux de tournage (tel que employés, invités, comédiens, journalistes, enfants) selon les besoins de la production. 5. Surveille tous les aspects de la cargaison, tels que l'état des équipements, du chargement, du déchargement, de la réglementation d'arrimage, de la sûreté et sécurité du matériel transporté. 6. S'assure, lors de voyages à l'extérieur du Canada, que les carnets de douanes sont contrôlés et acceptés par les services douaniers appropriés; prend les mesures nécessaires auprès des personnes concernées pour le renouvellement. 7. Tient à jour le cahier de bord et la fiche journalière du chauffeur en inscrivant les données pertinentes et fait rapport sur l'état des véhicules afin qu'ils soient sécuritaires et en bon état de fonctionnement. 8. Effectue, en cas de panne, les réparations mineures des véhicules ou obtient les autorisations nécessaires afin de les faire effectuer et s'assure que les services soient rendus; fait rapport. 9. Aide à la réparation et la modification de véhicules et de matériel technique. 10. Effectue les entretiens courants des véhicules et en assure la propreté; nettoie le garage et ses installations. 11. Installe, opère et maintient en bon ordre les moteurs utilisés pour le fonctionnement des groupes électrogènes et toute autre mécanique relative aux installations et à la mise en ondes des émissions. 12. Lit les plans de montage de décor et d'éclairage; participe au montage et au démontage technique et scénique lors de tournages extérieurs et en studio. 13. Participe à l'installation des caméras et des vidéos ainsi que des appareils de sonorisation, d'éclairage, de satellites et d'émetteurs; participe au déploiement et au remisage des câbles. 14. Manœuvre, au besoin, les différents types de chariots (tels que caméras, élévateurs, transporteurs), les porteuses d'éclairage motorisées et les véhicules motorisés de poursuite de caméra. 15. Remplit les formulaires et les documents appropriés; communique verbalement ou par écrit les informations requises afin d'assurer les suivis nécessaires et d'informer les personnes concernées. 16. Familiarise d'autres employés à leurs tâches et à l'environnement de travail. 17. Exécute, au besoin, toutes ou en partie, les tâches ressortissant à toute autre classe d'emploi comprise dans un groupe salarial équivalent ou inférieur ainsi que d'autres tâches connexes. 			
Relationships / Relations de travail <ol style="list-style-type: none"> A. Relève du superviseur approprié ou d'autres personnes selon ses affectations. B. S / O C. Entretien des relations internes et externes. 			

Job Title / Designation de l'emploi CHAUFFEUR	Salary Group Groupe 4	Affiliation Affiliation syndicale STARF	Job Title No. Code numérique
Date issued / Date de publication 30 mars 2009		Supersedes / Annule et remplace	
TEMP. O. 1171 BIL. (10/75)		(See reverse side) / (Voir au verso)	

JOB REQUIREMENTS / EXIGENCES DE L'EMPLOI

<p>Education or equivalent knowledge / Études ou connaissances équivalentes</p> <p>Diplôme d'études professionnelles (DEP) en Transports de camion. Détenir un permis de classe 5 (véhicule de promenade) ou classe 3 (camion porteur).</p>
<p>Prior Experience / Expérience</p> <p>Douze (12) mois sont requis pour accomplir les tâches de manière satisfaisante.</p>
<p>Where and how acquired / Source de l'expérience</p> <p>.</p>
<p>Minimum time to learn / Durée minimale de la période d'initiation</p>